

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

Bonjour à Vous tous,

À l'agenda

10 janvier /
Permanence •
Enquête publique PLU

15 janvier /
Date limite des inscriptions •
Forum Halte aux Douleurs

16 janvier /
Assemblée générale •
Comité des Fêtes

21 janvier /
Vœux du Maire

24 janvier /
Nuit de la Lecture •
Bibliothèque

30 janvier /
Permanence Mutuelle

Comme de coutume, ce mois de décembre fut cette fois-ci encore l'occasion de nous retrouver et de partager ensemble les Festivités de fin d'année.

C'est ainsi que le samedi 14 décembre, afin de leur témoigner de notre respect et de notre sympathie, les membres du CCAS et moi-même avons eu le plaisir de convier tous nos Aînés à un repas festif suivi d'un fol après-midi dansant autour du thème des Années Disco !! Bien évidemment, ceux qui le préféreraient ont pu profiter d'un panier garni de délicieuses victuailles à déguster lors de ces fêtes de Noël.

Quant à nos plus Petits, la Commune les invitait le samedi suivant à assister avec leurs parents au « Grand cirque de Noël » au Zénith de Caen.

En cette fin d'année, nous avons pu apprécier les nouvelles décorations de nos rues. Plus belles, plus modernes et surtout moins énergivores et moins coûteuses, elles sont le fruit du travail des Elus de la commission Patrimoine, merci à eux !

Nous avons également pu découvrir la touche finale des travaux d'embellissement de notre place de la Liberté. Ces éclairages destinés à mettre en valeur notre patrimoine et ainsi contribuer à renforcer l'identité de notre commune illumineront chaque soir notre Mairie, changeront de thème selon l'actualité et, il est toujours bon de le souligner, sont intégralement financés par Caen la Mer !

Caen la Mer nous a également fait un autre beau cadeau cette fin d'année. La réalisation tant attendue du dernier tronçon de la piste cyclable au-dessus du périphérique afin de permettre de relier en toute sécurité Soliers à Cormelles-le-Royal et Caen.

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Maxime Jamet

Coordination /
Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Fin avril, nous invitons tous nos Aînés au Forum « Halte aux douleurs » que nous organisons à leur intention. Il s'agit là d'une journée complète animée par des spécialistes et consacrée notamment aux gestes et attitudes pour l'éviter. N'hésitez pas à vous y inscrire avant le 15 janvier auprès de Sandra.

Enfin, je serai ainsi honoré et ravi de vous accueillir le mardi 21 janvier, dès 18h30, en compagnie de toute votre nouvelle équipe municipale, des jeunes Elus du CMJ et des membres du CCAS à la Salle Polyvalente afin de vous y présenter nos meilleurs Vœux et fêter tous ensemble cette nouvelle année.

Au nom de tous les membres de votre Conseil municipal, je vous souhaite à Toutes et Tous une très belle Année 2025. Qu'elle vous apporte bonheur, joie, émotions et santé !

Bonne Année à Tous !

Prenez soin de Vous

Janvier 2025

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Une nouvelle liaison entre Cormelles-le-Royal et Soliers

Il est désormais possible de rejoindre Cormelles-le-Royal et Soliers par une nouvelle liaison cyclable. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du déploiement du schéma cyclable communautaire de Caen la mer, et vient compléter le maillage existant sur le territoire.

Un nouvel aménagement permet de relier les communes de Cormelles-le-Royal et Soliers. Il a été conçu en enrobé. Il prend la forme d'une piste cyclable bidirectionnelle de 550 m à Cormelles-le-Royal et d'une voie verte de 400 m au niveau de l'échangeur du boulevard périphérique. Ces nouveaux aménagements s'insèrent dans un projet plus global entre les communes du sud de la Plaine de Caen (Soliers, Grentheville, Bourguébus, Castine-en-Plaine, Le Castelet) et le cœur de l'agglomération.



Afin de sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes, des aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse des automobilistes. La largeur de la voie a été réduite et les cyclistes bénéficient désormais d'aménagements sécurisés au niveau des giratoires.



Pour Philippe Jouin, maire de Soliers :

« **Cette piste est le dernier maillon cyclable qui manquait pour terminer de relier Soliers à Cormelles-le-Royal, puisque la jonction vers Object'ifs Sud est également achevée.** »

La réalisation de cet aménagement cyclable s'inscrit dans la logique du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et du futur PLU-IM qui vise à développer l'usage du vélo sur le territoire de Caen la mer et plus largement, sur l'ensemble du département du Calvados, qui, selon Florence Boulay, Vice-Présidente du Département du Calvados et conseillère départementale du canton d'Evrecy :

« **Le Département est attaché au développement des liaisons douces et partagées et met tout en œuvre pour accroître ces aménagements.** ».

Ce projet s'intègre également dans la philosophie du Schéma cyclable communautaire, en vigueur depuis 2019, puisqu'il permet de sécuriser la pratique du vélo en offrant une alternative à un axe routier, où la vitesse de circulation et le trafic automobile sont importants.

« **Travailler conjointement avec la Communauté urbaine nous a permis d'obtenir des subventions de la part du Département et de l'Etat et ainsi conserver notre enveloppe de secteur pour réaliser d'autres travaux de voirie** », précise Jean-Marie Guillemain, maire de Cormelles-le-Royal.

En effet, le choix a été fait d'aménager, en priorité, des axes où la circulation est supérieure à 3000 véhicules par jour, avec des limitations de vitesse supérieures ou égales à 50 km/h. C'est le cas de l'échangeur de Cormelles-le-Royal.

Pour Thierry Saint, Vice-Président aux mobilités de Caen la mer « **la réalisation de ces différentes sections complète l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle, proposée aux habitants du sud du territoire pour rejoindre le cœur de l'agglomération lors de la mise en place de la Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m).** »

Article Caen la mer

Repas des anciens et remise des colis 2024 Le CCAS prend soin des aînés de Soliers



La remise des cadeaux aux anniversaires de 70, 80 et 90 ans pris sur 2024

Comme chaque année, le CCAS de Soliers offrait aux aînés de plus de 65 ans la possibilité de partager un repas à la salle des fêtes, ou, selon leur préférence, de recevoir un colis gourmand.

C'est ainsi que le 12 décembre, les personnes ayant fait le choix du colis étaient conviées à venir

chercher leur coffret à la Salle du Conseil de la Mairie, accueillies par les membres du CCAS.



Les jeunes du service civique « Solidarité Séniors » étaient également présents pour présenter leur démarche d'accompagnement au « bien-vieillir » à domicile.



Le repas quant à lui était organisé le 14 décembre, dans une salle des fêtes comble, décorée sur le thème des années 70 et 80, où chaque participant a pu déguster un menu de fête particulièrement apprécié. Précédé du traditionnel discours du président du CCAS M. Jouin, suivi de la remise de cadeaux aux personnes ayant pris 70, 80 ou 90 ans dans l'année.

Changement de direction au service Enfance - Jeunesse Le pot de départ de Clément a rassemblé nombreux parents, enfants et collègues

C'est avec gratitude et nostalgie que la commune de Soliers, représentée par M. Jouin, et ses habitants ont dû dire au revoir à Clément DEFENOUILLE, directeur des accueils 3-17 ans depuis 5 ans, qui a décidé de changer de profession en se tournant vers la formation. Durant ces quelques années passées à la tête des structures enfance-jeunesse, il a su apporter sa vision du monde de l'animation, remplie d'énergie et de passion, avec toujours le bien-être des enfants comme objectif principal. Bonne continuation à lui, et merci.



Il laisse sa place à Anne HERVÉ qui aura à cœur de conserver cette dynamique en mettant elle aussi son savoir-faire et son expérience au service de nos jeunes générations. Bienvenue !



SOLIERS

Infos municipales

Événement



Vivons Aujourd'hui et Demain... Ensemble !



*Meilleurs vœux,
pour une année 2025 pleine de partage.*

Cérémonie des vœux du Maire

Mardi 21 janvier 2025 - 18h30

Salle Polyvalente de Soliers

L'Espace Citoyen vous souhaite une excellente année 2025

Le Collectif Habitants vous propose différents projets

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez participer aux actions suivantes ou si vous êtes amateur, avez un savoir-faire, un talent en art créatif (peinture, sculpture, bijoux,...) en art vivant (danse, chant, théâtre, poésie, magie...) ou réalisations culinaires.... N'hésitez pas à venir le partager lors d'un ou des ateliers en direction des habitants de Soliers.

- Soirée jeux de société en lien avec la bibliothèque et le local jeunes
- Soirée foot au stade Malherbe de Caen
- Les ateliers « cuisinons et déjeunons ensemble »
- Des sorties culturelles (Honfleur, Paris, ...)
- Des animations autour de l'environnement
- La Rochambelle (rejoignez l'équipe « Solariennes 2025 »)
- Participation aux événements communaux
- La commission programmation
- ...



Les 5 ans de l'EVS



Réunion de travail du groupe Mémoire de Soliers



Soirée jeux de société



Atelier « cuisinons et déjeunons ensemble »

À vos agendas !

Les ateliers pérennes pour 2025 :

Atelier Scrabble : Les lundis de 14h à 17h (EVS rdc) aux dates suivantes : 6, 13, 20 & 27 janvier / 3 & 24 février / 3, 10, 17, 24 & 31 mars / 28 avril / 5, 12, 19 & 26 mai / 2, 16, 23 & 30 juin.

Tennis de Table Loisirs : Tous les lundis de 19h à 21h pendant les périodes scolaires à la salle Omnisports de Soliers (Gymnase).

Atelier Tricot et Crochet : Les mardis de 14h à 17h (EVS rdc) aux dates suivantes : 7 & 21 janvier / 4 & 25 février / 11 & 25 mars / 22 avril / 6 & 20 mai / 3 & 17 juin et 1^{er} juillet.

Atelier accompagnement à la couture : Tous les mercredis à partir de 17h30 jusqu'à 21h (EVS rdc).

Les balades Relax : Balades conviviales aux alentours de Soliers, d'environ une heure, aux dates suivantes : Mercredis 12 mars et 14 mai. Rdv à partir de 14h à l'EVS.

Les jeudis Ciné : Chaque 1^{er} jeudi du mois, venez vous retrouver place de la Liberté pour un départ tous ensemble (covoiturage) pour la première séance du film début d'après-midi au Cinéma Lux. Tarif : 6.50€/personne à régler sur place.

Le groupe mémoire de Soliers continue à élaborer de nouveaux projets sur l'histoire de la commune (journal N°2, panneaux d'exposition ...). N'hésitez pas à venir échanger avec eux, discuter sur les recherches, documents, photos et / ou participer aux réunions de travail. Dates des prochaines rencontres : lundi 13 janvier et mardi 28 janvier à 9h30 (EVS rdc).



Votre contact :

Elodie animatrice référente
06 23 91 46 42
espacecitoyen@soliers.fr

Les permanences en périodes scolaires :

Lundi de 9h00 à 11h30
Mardi de 14h30 à 16h00
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi 11 janvier de 10h00 à 13h00

Où trouver l'actu ?

Espace Citoyen : 10 rue des écoles 14540 Soliers
Facebook : espacecitoyen
Site internet : Soliers.fr



Nous sommes ici

Vacances de Noël - Du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025

« Bienvenue au Pays de la Magie ! »



Pour finir 2024 en beauté et commencer 2025 du bon pied, les enfants ont plongé dans le monde merveilleux de la magie et de la féerie qui insufflent irrémédiablement de la joie dans les cœurs. Ils ont ainsi pu s'initier à la prestidigitation, ont fabriqué

des boules à neige ainsi que les inévitables cartes de vœux, ont découvert l'art de la pyrogravure et ont pu jouer en famille sur des temps d'accueil partagés. Les petits chanceux ont même pu s'envoler également vers les îles en allant voir VAIANA 2 au cinéma.

Mercredis Loisirs Janvier - Février

« Des activités dans tous les sens »

Pour les Mercredis Loisirs de janvier et février, l'équipe d'animation propose aux enfants de se servir de leurs 5 sens pour mieux comprendre et découvrir le monde qui les entoure.

Découverte de nouveaux goûts, création par le toucher, sensibilisation à la langue des signes et bien d'autres activités seront proposées afin d'apprendre de façon ludique à mieux connaître son corps et ses possibilités.

Retrouvez la feuille d'inscription, les tarifs et tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune : WWW.SOLIERS.FR

MERCREDI LOISIRS JANV / FÉV 2025

PROGRAMME :

- DÉCOUVERTE DES GOÛTS ACIDE / SUCRÉ / SAÛRÉ / AMER
- JEU DES SAVEURS
- LE TOUCHER DANS LA CRÉATION ARTISTIQUE
- SENSIBILISATION À LA LANGUE DES SIGNES

COMMENT PERCEVOIR LE MONDE EXTERIEUR ?

5 SENS

Ceci n'est qu'un aperçu des activités qui seront proposées et rien n'est définitif. Les enfants pourront évidemment proposer leurs idées, qui seront toujours les bienvenues.

Pour tout renseignement et inscription au Centre de Loisirs : enfance@soliers.fr ou 06 34 15 32 83

EN JANVIER À LA BIBLI'

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h – 19h
 Mardi : 16h – 18h
 Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 Vendredi : 14h – 19h
 Samedi : 10h30 – 12h30

S'INSCRIRE À LA BIBLI'

L'inscription est gratuite et nécessite seulement la présentation d'une pièce d'identité valable, et la signature d'une autorisation du responsable légal pour les mineurs.

ANIMATIONS



BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 8 janvier, de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque.

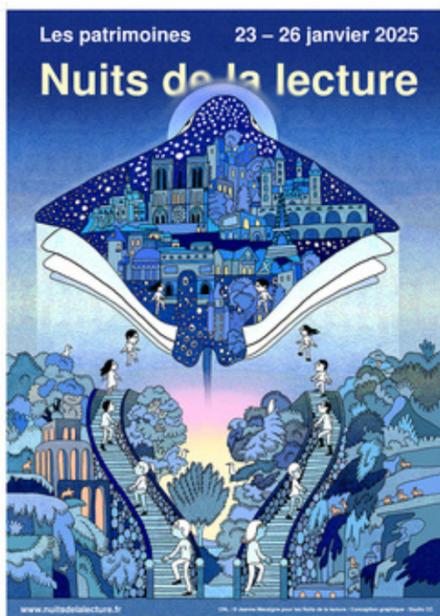
Temps de lecture et de partage pour les tout-petits et leur famille.
 De 0 à 3 ans.



SOIRÉE JEUX & REPAS PARTAGÉ

Vendredi 31 janvier, de 18h30 à 22h30 au Centre d'animation de Soliers

La bibliothèque, l'Espace Jeunes et l'EVS de Soliers se réunissent pour vous proposer une nouvelle soirée jeux. Cette fois, à vous de jouer : venez avec un jeu que vous souhaitez faire découvrir ! **Un repas partagé sera proposé pendant la soirée, n'hésitez pas à amener un petit plat !**



SOIRÉE NUIT DE LA LECTURE

**VENDREDI 24 JANVIER 2025
 19H30-21H30 À LA BIBLI'**

Après la Pyjama Party de l'année dernière, rendez-vous pour une nouvelle soirée, cette fois-ci autour de la cuisine !

Buffet partagé, jeux, lectures, animations... Plus d'informations à venir sur le programme de la soirée en janvier.

Gratuit, ouvert à toutes et tous.

**Nombre de place limité, réservation conseillée :
 bibliotheque@soliers.fr - 02.31.23.14.80**

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 30 janvier 2025

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de
vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h

Mardi 15h-17h

Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de
prendre rendez-vous sur ces mêmes créneaux.

État Civil

NAISSANCES :

21/11/24

Mylo & Lûka LEVASSEUR
Fils de Tanguy LEVASSEUR
et de Harmony MERCIER

*Nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue aux nouveau-nés.*

DÉCÈS :

27/11/24

M. Vincent VICTORIA

28/11/24

Mme Jacqueline MARESCOT

01/12/24

M. Pierre MARESCOT

Nos sincères condoléances aux familles.

ENQUETE PUBLIQUE

Modification N°2 du PLU

Une procédure de modification n°2 du PLU de Soliers a été engagée.

L'enquête publique se déroule **jusqu'au vendredi 10 janvier 2025**

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Soliers sur une dernière permanence :

Vendredi 10 janvier 2025, de 15h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et formuler
ses observations sur les registres disponibles à la mairie de Soliers
et au siège de Caen la mer aux horaires d'ouverture.

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Conformément à l'article R572-9 du Code de l'environnement, le projet du Plan de Prévention du
Bruit dans l'Environnement (PPBE) - 4ème échéance, est mis à disposition du public :

Du 2 décembre 2024 au 2 février 2025.

Lien vers le registre : <https://www.registre-dematerialise.fr/5845/>

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille **gratuitement**

Espace de Vie Sociale

10 rue des écoles 14540 SOLIERS

Lundi

13 janvier 2025

9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Lundi

27 janvier 2025

9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Lundi

10 février 2025

9h00 – 12h00

ATELIER COLLECTIF

Organiser son voyage sur internet

Lundi

24 février 2025

9h00 – 12h00

ATELIER COLLECTIF

Se protéger contre les arnaques :
Cybersécurité

Contact : 06.98.64.79.71

maximilien.carpentier@calvados.fr

RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

SOLIERS

Calvados
LE DÉPARTEMENT

29
AVRIL
2025

Journée Continue

HALTE
aux Douleurs!

FORUM
*pour les Séniors
& les aidants*

9h00 > 16h30
Entrée gratuite
nombre de places limité, inscription obligatoire

Renseignements et inscriptions
avant le 15 janvier 2025 :
06.34.15.32.43 / s.hamel@soliers.fr

Conférence

Atelier : Travail en douceur des articulations

Atelier : Relaxation et détente

Nombreux stands et animations

MAIS AUSSI

« Solidarité Séniors »

Deux volontaires en service civique vous proposent, gratuitement et selon vos envies :

- Moments d'échange, de loisirs,
- Balades, sorties culturelles, jeux...
- Aide numérique

Contactez Sandra au 02.31.15.68.68



SSIAD
BOURGUÉBUS
SIX CANTONS

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) est géré par une association de loi 1901. Il favorise le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, qu'elle soit ponctuelle ou permanente sur 42 communes au sud de Caen (les anciens cantons de Bourguébus et Bretteville-sur-Laize).

Depuis 40 ans, le service fournit, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort, techniques, réalisés par des aides-soignants diplômés.

Le service est encadré par deux infirmiers coordinateurs, qui veillent à la qualité des accompagnements et au respect des critères établis en partenariat avec l'ARS. Le SSIAD est financé par l'ARS de Normandie qui lui attribue un budget de fonctionnement.

NOS MISSIONS

Ce service s'inscrit dans un dispositif destiné à :

- PERMETTRE aux personnes âgées et/ou handicapées dépendantes de rester à leur domicile,
- ENVISAGER sereinement un retour à domicile après hospitalisation,
- PRÉVENIR ou RETARDER la dégradation de la santé de la personne et son entrée en institution,
- PRÉSERVER ou RESTAURER son autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie,
- APPORTER des soins infirmiers prescrits,
- ACCOMPAGNER les patients en fin de vie.



Le patient conserve le libre choix de son infirmier(ière) libéral(e) pour les actes de soins infirmiers.

Face au vieillissement de la population, le SSIAD se prépare à se transformer en Service Autonomie à Domicile (SAD) d'ici à 2026. Ce changement vise à améliorer la coordination entre les structures d'aides et de soins en réponse à l'augmentation prévue de plus de 8% des personnes de plus de 75 ans d'ici à 2030 sur son secteur. Cette restructuration, soutenue par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de la Santé, est perçue comme une opportunité d'offrir des services plus intégrés et adaptés aux enjeux du vieillissement.

Le service se trouve également confronté à un défi croissant en raison de la demande de maintien à domicile et de la baisse de la démographie médicale, notamment dans le secteur des infirmiers libéraux. Toutefois, grâce à l'implication de ses équipes et au soutien des acteurs locaux, le SSIAD reste déterminé à relever ces défis, tout en respectant ses valeurs de proximité et d'humanisme.

En complément de ces soins, le SSIAD a lancé en 2017 le programme « A3, Aidons les Aidants et les Aidés », visant à lutter contre l'isolement.

Ce programme utilise l'expertise du service pour offrir un accompagnement aux aidants et aux aidés, en permettant aux aidants de bénéficier d'un moment de répit, tandis que les patients sont pris en charge par des aides-soignants pour des activités adaptées, tant à domicile qu'en extérieur.

Le SSIAD reste ainsi engagé à soutenir les personnes en perte d'autonomie, tout en répondant aux enjeux sociaux et médicaux à venir.

Pour contacter le SSIAD :

02.31.23.15.90 de 8h30 à 16h00 ou www.ssiad-bourguebus.fr



La ZFE à Caen la mer

les étapes clés pour être en conformité !

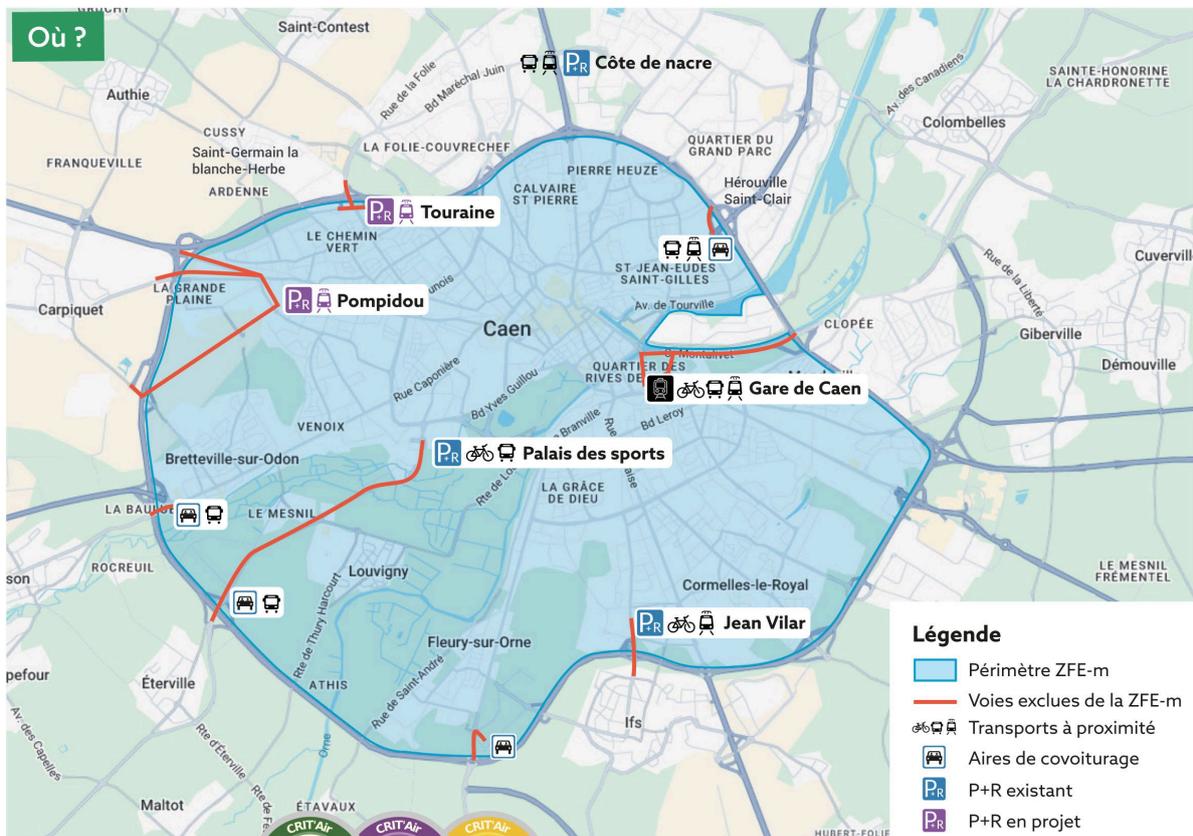
La ZFE c'est quoi ?

Il s'agit d'une obligation inscrite dans la loi Climat et résilience, concernant les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Le dispositif délimite un périmètre où la circulation des voitures est réglementée, en fonction des émissions de polluants atmosphériques qu'elles génèrent.

Pourquoi ?

Pour protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. Cette mesure de santé publique participe à la réduction des émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville.

Où ?



Qui ?

Les véhicules particuliers antérieurs à 1997 ne peuvent y circuler.

Comment y circuler ?

Les véhicules doivent être munis d'une vignette Crit'air. Ce certificat de qualité de l'air, permet d'établir une classification des véhicules en fonction de leurs émissions. Commandez votre vignette Crit'air sur : certificat-air.gouv.fr

Quelle dérogation possible sur le territoire de Caen la mer ?

Les véhicules particuliers antérieurs à 1997 qui parcourent moins de 6000 km par an, peuvent bénéficier de la dérogation « petit rouleur ». Effectuer une demande de dérogation sur caenlamer.fr/zone-faibles-émissions.

Quelle dérogation possible au niveau national ?

Retrouvez la liste des dérogations possibles (PMR, professionnels, etc.) sur : caenlamer.fr/zone-faibles-émissions.



Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique au mois de janvier 2025

Au mois de janvier, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" vous propose de venir à la rencontre de ses adhérents (adultes et juniors) et de découvrir ses activités lors des réunions aux dates suivantes :

Mercredi 08 janvier de 14h00 à 17h00

-- Salle communale au rez-de-chaussée
Accueil du public et échanges entre adhérents

Mercredi 22 janvier de 14h00 à 17h00

-- Salle communale au rez-de-chaussée
Accueil du public et échanges entre adhérents

Samedi 11 janvier de 14h00 à 17h00

-- Salle communale au rez-de-chaussée
Galette de Rois du C-Hi-Nu-Phi
Réservée aux adhérents et à leurs invités

Samedi 25 janvier de 14h00 à 17h00

-- Salle communale au rez-de-chaussée
Thème du jour : *Identification timbres, lettres anciennes, pièces et billets*
-- Atelier Juniors

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 À TOUTES ET À TOUS

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET
P° : 06.56.71.13.40
chinuphi@laposte.net

Comité des Fêtes



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité des fêtes de Soliers organise son "Assemblée Générale"

Jeudi 16 Janvier à 20h00,
à la salle polyvalente de Soliers.

Venez nombreux.



Livraison de Fuel

Mercredi 5 février 2025

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Objets trouvés

- ✓ 1 paire de gants trouvée rue du Parc
- ✓ 1 montre connectée
- ✓ 2 clés type antivol trouvées au Bois de l'An 2000
- ✓ 1 gant en cuir oublié en Mairie
- ✓ 1 gourde rose oubliée à la boulangerie
- ✓ Plusieurs objets trouvés à la pharmacie

Si l'un de ces objets vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

*L'équipe municipale et l'ensemble du personnel de la commune
vous souhaitent à toutes et à tous*

une
Bonne Année
2025

Horaires d'ouverture

Mairie & Agence postale



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15
Sauf mardi matin & mercredi après-midi*
Samedi* : 10h00 > 12h00

*Fermé le mercredi et samedi pendant les vacances scolaires
voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr

Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :
Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de
Giberville :
Tél. 02.14.47.55.02



Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :
Tél : 02 31 15 31 95



Aide aux familles et aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candema & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :
M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :
Dr BELIN
Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



> **Ateliers Techniques communaux**
Zone d'activités > Rue des Bréholles

> **Maison des Associations**
Place St-Vigor

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Sam. 4 et Vend. 10, 17, 24 & 31 janvier

Vendredis 7, 14, 21 & 28 février

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 6 & 20 janvier

Lundis 3 & 17 février

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Janvier / Février 2025

Mardi 4 février

Vendredi 7 février

Mardi 11 février

Vendredi 14 février

Mardi 18 février

Vendredi 21 février

Mardi 25 février

Vendredi 28 février

Service suspendu en janvier